

## LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

de Commerce, de la Finance, de l'Industrie,  
de la Propriété foncière et des Assurances.

Bureau: No. 82, rue Saint-Gabriel, Montréal

ABONNEMENTS:

Montréal un an \$2.00  
Canada et Etats-Unis..... 1.50  
France..... fr. 12.50

Publié par

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICATION COMMERCIALE,  
J. MONIER, Directeur.

Représentant en France:

LE SYNDICAT DES JOURNAUX ÉCONOMIQUES  
88 rue des Petites Écuries, Paris.

MONTREAL, 8 MARS 1889.

## LES FINANCES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Nous constatons, l'année dernière, que la dette de la province de Québec s'établissait comme suit:

Emprunts.....	\$21,617,223.38
Actif.....	10,859,069.10
<b>Dette nette.....</b>	<b>\$10,768,154.28</b>

Pour le service des intérêts sur cette dette, nos placements nous rapportaient \$445,000, et il nous restait à fournir, sur nos revenus, \$655,153.

Au 30 juin 1888, par suite de l'emploi de certains fonds alors en dépôt, notre actif a légèrement diminué et notre dette nette, non amortie, s'est trouvée porter à \$11,576,333.33, plus une somme de \$229,026.23 de dette flottante; soit un total de \$11,805,359.56.

En 1887-88, nous avons reçu en intérêt sur nos placements \$506,619.93, et nous avons du y ajouter, de notre revenu, \$524,896.48, pour former le total d'intérêt que nous devons à nos créanciers à divers titres.

Les opérations de l'exercice 1887-88 ont donné les chiffres suivants:

Recettes de toutes sources.....	\$7,639,076
Dépenses.....	6,457,496
<b>Solde apparent.....</b>	<b>\$1,181,580</b>

Auquel il faut ajouter:

Mandats non payés.....	460,519
<b>Solde en caisse au 30 juin 1887</b>	<b>81,751</b>
<b>Balance réelle en-caisse au 30 juin 1888.....</b>	<b>\$1,723,850</b>

Sur le montant des recettes de toutes sources, savoir..... \$7,639,076

Si l'on retranche les recettes provenant d'emprunts et d'acomptes sur nos capitaux, savoir:

Emprunt temporaire, \$400,000	
Emprunt de 1888.....	3,378,332
Fonds en dépôt.....	41,588
Capitaux.....	80,921
<b>Soit.....</b>	<b>\$3,800,846</b>

On trouve que les recettes de revenu ont atteint la somme de..... \$3,738,250

D'un autre côté, si l'on retranche des dépenses de tout genre, qui se montent à..... \$6,457,496

1o. Les remboursements d'emprunts temporaires.....	\$1,500,000
2o. Les remboursements de dépôts.....	8,903
3o. Les subventions aux Cies de ch. de fer.....	682,275
4o. Les sommes payées pour le palais de justice et celui	

du parlement.....	460,000
5o. Les autres dépenses de capital autorisées par statut.....	220,532
6o. Enfin, les mandats de 1886 impayés au 30 juin 1887.....	240,753
<b>Soit en tout.....</b>	<b>\$3,092,463</b>

On trouverait comme montant des dépenses du budget ordinaire la somme de..... \$3,365,033

Et retranchant des recettes ordinaires.....	\$3,738,230
<b>Les dépenses ordinaires.....</b>	<b>3,365,033</b>

On trouve un excédant de recettes de..... \$373,197

C'est en effet le montant du surplus que l'honorable M. Shehyn réclame, et qui lui est d'ailleurs vivement contesté par ses adversaires.

Nous aimons mieux, pour notre part, ne pas lui chercher chicane sur ce point. Il nous suffit qu'il ait administré la province pendant une année sans augmenter sa dette ni diminuer son capital pour que nous lui en sachions gré et que nous l'en félicitions, car il y avait longtemps que pareille chose n'était arrivée.

Quant à l'exercice en cours, il est impossible d'en juger, avec les données que nous possédons actuellement et à aussi longue date de sa clôture. Au 31 décembre dernier, le budget ordinaire de l'exercice se solidait comme suit:

Recettes.....	\$1,744,802
Dépenses.....	1,803,287
<b>Déficit apparent.....</b>	<b>\$58,475</b>

Et le budget extraordinaire:

Recettes.....	\$1,804,663
Dépenses.....	1,309,768
<b>Excédant apparent.....</b>	<b>\$494,895</b>

De sorte que, si l'on tient compte, pour le budget ordinaire, du fait que la plus grosse partie des recettes n'est encaissée que dans le second semestre tandis que les dépenses sont à peu près également distribuées sur toute l'année, on peut prévoir que l'exercice 1888-89 se soldera par un équilibre, sinon par un léger excédant, pourvu que l'on n'exécède pas les crédits accordés et que les recettes répondent à ce qu'on en attend.

Pour 1889-90, le budget des recettes ordinaires est évalué à la somme de \$3,405,672 et les dépenses ordinaires à la somme de..... 3,353,170

ce qui laisserait une marge de..... \$52,502

A côté de ce budget ordinaire existe un budget extraordinaire de dépenses au compte du capital, se montant à \$1,035,853 dont \$270,000 pour travaux publics et le reste, \$765,000, pour subventions aux chemins de fer. Ce dernier chiffre ne saurait être d'ailleurs définitif car il est probable que plusieurs des compagnies à qui ces subventions ont été accordées, n'auront pas accompli les conditions nécessaires pour les réclamer.

## LA BANQUE DU PEUPLE

L'automne dernier lorsque la banque Molson faisait parade d'une proportion de bénéfices nets égalant 11½ pour cent de son capital,

le public se rendait compte de la conduite qui avait été adoptée pour arriver à ce résultat et qui consistait à placer 90 p. c. de ses fonds en prêts à longue échéance et en escomptes de billets de commerce. De fait, la banque Molson n'avait que très peu de fonds placés en prêts à demande, elle se fiait à son fonds de réserve, d'ailleurs très considérable et à sa forte marge d'espèces et de billets du Dominion, pour se garantir contre une panique.

La banque du Peuple n'est pas aussi aventureuse; elle a placé près de 25 p. c. de son actif en valeurs réalisables sans délai; une somme égale aux deux tiers de son capital existe en caisse sous forme de numéraire de billets du Dominion et de billets d'autres banques et ses prêts à demande dépassent un demi-million.

Dans ces conditions, si la banque du Peuple ait pu réaliser 10½ p. c. de bénéfice net pendant l'exercice qui se termine le 28 février et qui comprend ainsi le plus mauvais semestre de l'année, il faut nécessairement attribuer ce succès extraordinaire à la brillante administration du bureau de direction, présidé par M. le maire Jacques Grenier, et vaillamment secondé par le gérant M. J. S. Bousquet, un tout jeune homme qui, depuis deux ans prouve la vérité de ce proverbe du Cid:

.....Aux âmes bien nées,

La valeur n'attend pas le nombre des années.

La prudence de la direction que nous venons d'établir par la forte réserve que porte la banque, a été aidée par le tact, la sûreté de jugement et la connaissance de la science financière dont a fait preuve M. Bousquet, comme le démontrent le peu de pertes subies par la banque et l'élargissement de la sphère d'action de la banque par la création de relations lucratives avec les pays étrangers.

De fait, M. Jacques Grenier et M. Bousquet ont su placer la banque de pair avec les mieux administrées de nos banques anglaises, tant sous le rapport des facilités d'escompte, que sous celui de l'ouverture de crédits à l'étranger, des avances sur consignations et sur connaissements, etc.

Aussi la confiance du public est elle revenue pleinement à cette institution canadienne dont nous avons lieu d'être tous fiers. Les dépôts ont augmenté de \$420,000 dans l'année et ses avances au public d'une somme à peu près égale. Sa circulation n'a jamais été si active; elle est au jour d'hui de \$833,284, tandis qu'il y a huit ans, elle était tombée à \$150,000.

Sur les bénéfices nets de l'année, \$50,000 ont été portées au fonds de réserve qui se trouve actuellement de \$350,000. On sait que le capital originaire, \$1,600,000 a été réduit de 25 p. c. il y a quelques années; il est donc actuellement de \$1,200,000; mais en y ajoutant le fonds de réserve on arrive à \$1,550,000, c'est-à-dire que, \$50,000 près, la banque a déjà réconstitué son capital et compensé la réduction.

Nous recommandons spécialement à nos lecteurs le discours prononcé par M. Bousquet. Il nous fait grand plaisir de voir un jeune banquier canadien consacrer ses loisirs à l'étude de la science éco-

nomique, et se relever d'un seul coup, un banquier habile et un économiste distingué. Désormais l'assemblée annuelle de la banque du Peuple fera époque dans l'année commerciale et l'on aura hâte d'entendre le sympathique gérant faire l'exposé de la situation économique et financière que l'on attendait autrefois de feu M. Smithers, de la banque de Montréal et de M. Hague, de la banque des Marchands; car cet exposé démontre la même hauteur de vue, la même sûreté de jugement et la même faculté de prévoir l'avenir.

Nous n'avons pas ici à faire l'éloge de M. Jacques Grenier comme financier; c'est certainement un des hommes les mieux doués sous ce rapport, de tous les citoyens de notre Canada, et ce que nous en pourrions dire ne saurait ajouter un fétu à sa réputation. Aussi n'est-on plus étonné de constater les progrès énormes que la banque a réalisés depuis qu'il en est le président et qui se continueront nous l'espérons et le souhaitons, malgré les mauvaises saisons, malgré les circonstances adverses, jusqu'à ce qu'elle ait conquis à la tête de nos institutions financières anglaises et françaises, la position à laquelle elle a le droit d'aspirer.

## LA BANQUE DU PEUPLE

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la banque du Peuple a eu lieu hier après-midi au siège social de la banque. Étaient présents, M. le maire Grenier, président; MM. N. Delisle et P. P. Martin, auditeurs; Alph. Leclair et Wm Francis, directeurs; O. Marin, Ed Desjardins, Moïse Branchaud, l'honorable Berthelot, Charles Lacaille, Joseph Daigle, F. D. Monk, John Crawford, T. D. Hood, M. Morrison, James Wilson, J. C. Dunlop, etc., etc.

M. Jacques Grenier ayant pris le fauteuil, M. J. S. Bousquet, gérant de la banque, fut prié d'agir comme secrétaire, et après quelques mots d'introduction du président donna lecture du rapport comme suit:

Les Directeurs ont l'honneur de soumettre aux Actionnaires le rapport ainsi que l'état général des affaires de cette Banque pour l'année finissant le 28 février 1889.

ÉTAT DES PROFITS POUR L'ANNÉE EXPIRANT LE 1ER MARS 1889.

DÉBIT

Dividende de 3 pour cent payé le 1er septembre 1888.....	\$36,000.00
Dividende de 3 pour cent payable le 4 de mars 1889.....	36,000.00
montant porté au Fonds de Réserve.....	50,000.00
<b>Balance portée au crédit du compte de profits et pertes.....</b>	<b>4,644.17</b>
	<b>\$126,644.17</b>

CRÉDIT

Profits nets établis après avoir déduit les dettes mauvaises et douteuses de l'année et déduit les frais généraux d'administration.....	\$126,644.17
	<b>\$126,644.17</b>

Les profits nets de l'année, établis après avoir déduit les dettes mauvaises et douteuses ainsi que les frais généraux de l'administration, ont été de \$126,644.17.

De ce montant, nous avons payé des dividendes aux taux de six pour cent